



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152
www.st-apolinaire.com

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-APOLLINAIRE

Que les membres du Conseil de la municipalité de St-Apollinaire ont adopté, à une séance ordinaire tenue le 5 février 2018, le règlement n° 823-2018 sur le Code d'éthique et de déontologie révisé des élus municipaux.

Qu'un avis de motion fut donné le 15 janvier 2018 par Julie Rousseau, conseillère no 4, et qu'un projet de règlement a été présenté.

Que le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi et peut être consulté en tout temps durant les heures d'ouverture régulières du bureau municipal, 11, rue Industrielle.

Donné à Saint-Apollinaire le 7 février 2018.

Martine Couture

Martine Couture,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Couture, directrice générale de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, soit au bureau municipal et à Place Francoeur.

Donné à Saint-Apollinaire le 7 février 2018.

Martine Couture

Martine Couture,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

S'UNIR POUR RÉUSSIR !